

Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865)

P.J. Proudhon
Textes choisis par Joseph Lajugie :
“ La science économique ”

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron,
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>

Site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole,
professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
courriel: <mailto:mabergeron@videotron.ca>
site web: http://www.geocities.com/areqchicoutimi_valin

à partir de :

Pierre-Joseph Proudhon

**P.J. Proudhon. Textes choisis, présentés et
commentés par Joseph Lajugie :
“ La science économique ”**

Une édition électronique réalisée du livre P.J. Proudhon. Textes choisis,
présentés et commentés par Joseph Lajugie : “ La science économique ”.
Collection des grands économistes. Paris : Librairie Dalloz, 1953, 492 pages. (pp.
219 à 268).

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes
Microsoft Word 2000.

Mise en page sur papier format
LETRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 2 septembre 2002 à Chicoutimi, Québec.

Table des matières

“ La science économique ”

Section I - Loi d'évolution de la connaissance scientifique.

- A. - La religion
- B. - La philosophie
- C. - La science

Section II. - Nature de la science économique

§ I. - Existence d'une science économique

- A. - La doctrine individualiste libérale
- B. - La doctrine socialiste

§ II. - Caractères de la science économique

Section III. - L'objet de la science économique

§ I. - Les limites de l'économie politique

- A. - Économie politique et technologique
- B. - Économie politique et science politique

§ II. - Les divisions de l'économie politique

§ III. - Les rapports de l'économie politique et de la morale

Section IV. - La méthode de la science économique

§ I. - L'observation

- A. - Nécessité de l'observation
- B. - Insuffisance de l'observation

§ II. - Le raisonnement : la dialectique sérielle

- A. - Élément de la série
- B. - Raison de la série

Section V. - *Les notions fondamentales de l'économie politique.*

§ I. - Le travail

A. - La division du travail

B. - La force collective

§ II. - Le capital

A. - La nature du capital

B. - L'origine du capital

§ III. - Le rôle de l'entrepreneur

§ IV – La valeur

A. - Les fondements de la valeur

B. - Le conflit productivité-rentabilité

§ V – La théorie de la valeur constituée

“ La science économique ”

Section I. Loi d'évolution de la connaissance scientifique

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ L'ordre se poursuit dans les êtres inorganisés ou privés de raison, en vertu de forces inconscientes, aveugles, infaillibles, et selon les lois inconnues d'eux-mêmes ; - dans les êtres raisonnables, en vertu de forces qui se sentent, par cette raison qui sont sujettes à dévier, et selon des lois que ces êtres sont appelés à connaître.

En d'autres termes, les êtres bruts obéissent à leurs lois sans en avoir l'intelligence : l'humanité ne s'organise que par la connaissance réfléchie, et, si je puis ainsi dire, par l'élaboration qu'elle fait elle-même de ses lois.

Or, cette intelligence de nos lois, nous ne l'obtenons pas d'une manière instantanée et par une perception machinale, mais par un long effort de contemplation, de recherche et de méthode. De là, trois grandes époques dans la formation de la connaissance humaine, la religion, la philosophie, la science.

¹ *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, éd. Rivière, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, 1927, chap. I, « La religion », p. 36.

A. - La religion

[Retour à la table des matières](#)

J'appelle *Religion* l'expression instinctive, symbolique et sommaire par laquelle une société naissante manifeste son opinion sur l'ordre universel.

En d'autres termes, la religion est l'ensemble des rapports que l'homme, au berceau de la civilisation, imagine exister entre lui, l'univers et Dieu, l'ordonnateur suprême.

D'un point de vue moins général, la religion est en toute chose le pressentiment d'une vérité.

Le principe de toute religion est le sentiment ; son caractère essentiel, la spontanéité ; ses preuves, des apparitions et des prodiges ; sa méthode, la foi. La démonstration analytique et la certitude rationnelle sont l'opposé de l'esprit religieux.

Il suit de là que la religion est de nature immobile, rêveuse, intolérante, antipathique à la recherche et à l'étude, qu'elle a horreur de la science comme des nouveautés et du progrès. Car douter ou philosopher aux yeux de la religion, c'est se placer volontairement dans la disposition prochaine de ne plus croire ; raisonner, c'est prétendre à découvrir les secrets de Dieu ; spéculer, c'est abolir en soi les sentiments d'admiration, et d'amour, de candeur et d'obéissance qui sont le propre du croyant ; c'est taxer d'insuffisance la révélation primitive, affaiblir les aspirations de l'âme vers l'infini, se défier de la Providence et substituer à l'humble prière de Philémon la révolte de Prométhée.

B. - La philosophie

[Retour à la table des matières](#)

J'entends par *philosophie* cette aspiration à connaître ce mouvement de l'esprit vers la science qui succède à la spontanéité religieuse et se pose comme antithèse de la foi : aspiration et mouvement qui ne sont encore ni science ni méthode, mais investigation de l'une et de l'autre. De là le nom de philosophie, amour ou désir de la science : de là aussi la synonymie primitive des mots *philosophe* et *sceptique*, c'est-à-dire chercheur.

Le principe de la philosophie est l'idée de causalité ; son caractère spécial, la superstition ; son procédé, la sophistique : j'en expliquerai le mécanisme et le mystère.

La religion et la philosophie ont ceci de commun qu'elles, embrassent l'univers dans leurs contemplations et leurs recherches, ce qui leur enlève toute spécialité et par là même toute réalité scientifique ;.que dans leurs élucubrations ou leurs rêveries elles procèdent *a priori*, sans cesse descendant, par un certain artifice rhétorique, des causes aux effets, ou remontant des effets aux causes, et se fondant constamment, l'une sur l'idée hypothétique et indéterminée de Dieu, de ses attributs, de ses desseins; l'autre sur des généralités ontologiques, dépourvues de consistance et de fécondité.

Mais la religion et la philosophie diffèrent, en ce que la première, produit de la spontanéité, ouvrage quelquefois d'un instant, est de sa nature immuable et ne reçoit de modification que par l'influence de causes étrangères : tandis que l'autre, produit de la curiosité et de la réflexion, varie selon les objets, change au gré de l'expérience, et toujours étendant le cercle de ses idées, rectifiant ses procédés et ses méthodes, finit par s'évanouir dans la science.

C. - La science

[Retour à la table des matières](#)

J'appelle science la compréhension, claire, complète, certaine et raisonnée de l'ordre.

Le caractère propre de la science est, au rebours, de la religion et de la philosophie, d'être spéciale, et, selon cette spécialité, d'avoir une méthode d'invention et de démonstration qui exclut le doute et ne laisse rien à l'hypothèse.

Relativement à la religion et à la philosophie, la science est l'interprétation des symboles de la première ; la solution des problèmes posés par la seconde.

Sur quelques parties de son vaste domaine, la science ne fait encore que de poindre ; sur d'autres, elle s'élabore ; sur presque toutes, il ne nous est pas donné de l'achever. Mais, telle que nous pouvons l'acquérir, la science suffit à l'exercice de notre raison, à l'accomplissement de notre mission terrestre, aux immortelles espérances de nos âmes.

Partout où la science n'a pas planté ses premiers jalons, il y a religion ou philosophie, c'est-à-dire ignorance ou déception.

J'appellerai *métaphysique* la théorie universelle et suprême de l'ordre, théorie dont les méthodes propres aux diverses sciences sont autant d'applications spéciales. Ainsi la géométrie ,et l'arithmétique sont deux dépendances de la métaphysique qui leur donne à chacune la certitude et les embrasse dans sa généralité.

L'objet de la métaphysique est : 1° de donner des méthodes aux branches d'études qui en manquent, et par conséquent de créer la science là où la religion et la philosophie l'appellent ;

2° De montrer le critérium absolu de la vérité ;

3° De fournir des conclusions sur la fin commune des sciences, c'est-à-dire sur l'énigme de ce monde, et la destinée ultérieure du genre humain.

J'entends par *progrès* la marche ascensionnelle de l'esprit vers la science, par les trois époques consécutives de religion, philosophie, et métaphysique ou méthode... ¹.

¹ *Id.*, p. 39.

Section II

Nature de la science économique

§ I -- Existence d'une science économique

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ J'affirme la réalité d'une science économique.

Cette proposition, dont peu d'économistes s'avisent aujourd'hui de douter, est la plus hardie peut-être qu'un philosophe ait jamais soutenue ; et la suite de ces recherches prouvera, j'espère, que le plus grand effort de l'esprit humain sera un jour de l'avoir démontrée.

J'affirme d'autre part la *certitude absolue* en même temps que le caractère *progressif* de la science économique, de toutes les sciences à mon avis la plus compréhensive, la plus pure, la mieux traduite en faits : nouvelle proposition qui fait de cette science une logique ou une métaphysique *in concreto*, et change radicalement les bases de l'ancienne philosophie. En d'autres termes, la science économique est pour moi la forme objective et la réalisation de la métaphysique ; c'est la métaphysique en action, la métaphysique projetée sur le plan fuyant de la durée ; et quiconque s'occupe des lois du travail et de l'échange, est vraiment et spécialement métaphysicien.

Après ce que j'ai dit au *prologue*, ceci n'a rien qui doive surprendre. Le travail de l'homme continue l'œuvre de Dieu qui, en créant tous les êtres, ne fait que réaliser au dehors des lois éternelles de la raison. La science économique est donc nécessairement et tout à la fois une théorie des idées, une théologie naturelle et une psychologie. Cet aperçu général eût suffi à lui seul pour expliquer comment, ayant à traiter de matières économiques, je devais préalablement supposer l'existence de Dieu, et à quel titre moi, simple économiste, j'aspire à résoudre le problème de la certitude.

¹ *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, éd. Rivière, par Roger PICARD, 1923, t. I, chap. I, « De la science économique », p. 65.

A. - La doctrine individualiste libérale

[Retour à la table des matières](#)

Mais, j'ai hâte de le dire, je ne regarde pas comme science l'ensemble incohérent de théories auquel on a donné depuis à peu près cent ans le nom officiel d'*économie politique*, et qui, malgré l'étymologie du nom, n'est encore que le code de la routine immémoriale de la propriété. Ces théories ne nous offrent que les rudiments ou la première section de la science économique ; et c'est pourquoi, de même que la propriété, elles sont toutes contradictoires entre elles, et la moitié du temps inapplicables. La preuve de cette assertion qui est, en un sens, la négation de l'économie politique, telle que nous l'ont transmise A Smith, Ricardo, Malthus, J.-B. Say, et que nous la voyons stationner depuis un demi-siècle, résultera particulièrement de ce mémoire.

L'insuffisance de l'économie politique a de tout temps frappé les esprits contemplatifs qui, trop amoureux de leurs rêveries pour approfondir la pratique, et se bornant à la juger sur ses résultats apparents, ont formé dès l'origine un parti d'opposition au *statu quo*, et se sont livrés à une satire persévérante et systématique de la civilisation et de ses coutumes. En revanche, la propriété, base de toutes les institutions sociales, ne manqua jamais de zélés défenseurs, qui, glorieux du titre de praticiens, rendirent guerre pour guerre aux détracteurs de l'économie politique et travaillèrent d'une main courageuse et souvent habile à consolider l'édifice qu'avaient élevé de concert les préjugés généraux et la liberté individuelle. La controverse, encore pendante, entre les conservateurs et les réformistes, a pour analogue, dans l'histoire de la philosophie, la querelle des réalistes et des nominaux ; il est presque inutile d'ajouter que, d'une part comme de l'autre, l'erreur et la raison sont égales et que la rivalité, l'étroitesse et l'intolérance des opinions ont été la seule cause du malentendu.

Ainsi, deux puissances se disputent le gouvernement du monde, et s'anathématisent avec la ferveur de deux cultes hostiles : l'économie politique, ou la tradition ; et le socialisme, ou l'utopie.

Qu'est-ce donc, en termes plus explicites, que l'économie politique ? Qu'est-ce que le socialisme ?

L'économie politique est le recueil des observations faites jusqu'à ce jour sur les phénomènes de la production et de la distribution des richesses, c'est-à-dire sur les formes les plus générales, les plus spontanées, par conséquent les plus authentiques du travail et de l'échange.

Les économistes ont classé, tant bien qu'ils ont pu, ces observations; ils ont décrit les phénomènes, constaté leurs accidents et leurs rapports; ils ont remarqué, en plusieurs circonstances un caractère de nécessité qui les leur a fait appeler *lois* ; et cet ensemble de connaissances, saisies sur les manifestations pour ainsi dire les plus naïves de la société, constitue l'économie politique.

L'économie politique est donc l'histoire naturelle des coutumes, traditions, pratiques et routines les plus apparentes et les plus universellement accréditées de l'humanité, en ce qui concerne la production et la distribution de la richesse. À ce titre, l'économie politique se considère comme légitime en *fait* et en *droit* : en fait, puisque les phénomènes qu'elle étudie sont constants, spontanés et universels ; en droit, puisque ces phénomènes ont pour eux l'autorité du genre humain, qui est la plus grande autorité possible. Aussi l'économie politique se qualifie-t-elle *science*, c'est-à-dire connaissance raisonnée et systématique des faits réguliers et nécessaires.

B. - La doctrine socialiste

[Retour à la table des matières](#)

Le socialisme qui, semblable au dieu Vishnou, toujours mourant et toujours ressuscitant, a fait depuis une vingtaine d'années sa dix millième incarnation en la personne de cinq ou six révélateurs, le socialisme affirme l'anomalie de la constitution présente de la société et, partant, de tous les établissements antérieurs. Il prétend, et il prouve, que l'ordre civilisé est factice, contradictoire, inefficace ; qu'il engendre de lui-même l'oppression, la misère et le crime ; il accuse, pour ne pas dire il calomnie, tout le passé de la vie sociale, et pousse de toutes ses forces à la refonte des mœurs et des institutions.

Le socialisme conclut, en déclarant l'économie politique une hypothèse fausse, une sophistique inventée au profit de l'exploitation du plus grand nombre par le plus petit ; et, faisant application de l'apophtegme *A fructibus cognoscetis*, il achève de démontrer l'impuissance et le néant de l'économie politique par le tableau des calamités humaines, dont il la rend responsable.

Mais, si l'économie politique est fausse, la jurisprudence, qui en chaque pays est la science du droit et de la coutume, est donc fausse encore, puisque, fondée sur la distinction du tien et du mien, elle suppose la légitimité des faits décrits et classés par l'économie politique. Les théories de droit public et international, avec toutes les variétés de gouvernement représentatif, sont encre fausses, puisqu'elles reposent sur le principe de l'appropriation individuelle et de la souveraineté absolue des volontés.

Le socialisme accepte toutes ces conséquences. Pour lui, l'économie politique, regardée par plusieurs comme la physiologie de la richesse, n'est que la pratique organisée du vol et de la misère ; comme la jurisprudence, décorée par les légistes du nom de raison écrite, n'est à ses yeux que la compilation des rubriques du brigandage légal et officiel, en un mot, de la propriété. Considérées dans leurs rapports, ces deux prétendues sciences, l'économie politique et le droit, forment, au dire du socialisme, la théorie complète de l'iniquité et de la discorde. Passant ensuite de la négation à l'affirmation, le socialisme oppose au principe de propriété celui d'association, et se fait fort de recréer de fond en comble l'économie sociale, c'est-à-dire de constituer un droit nouveau,

une politique nouvelle, des institutions et des mœurs diamétralement opposées aux formes anciennes.

Ainsi la ligne de démarcation entre le socialisme et l'économie politique est tranchée, et l'hostilité flagrante.

L'économie politique incline à la consécration de l'égoïsme ; le socialisme penche vers l'exaltation de la communauté.

Les économistes, sauf quelques infractions à leurs principes dont ils croient devoir accuser les gouvernements, sont optimistes quant aux faits accomplis ; les socialistes quant aux faits à accomplir.

Les premiers affirment que ce qui doit être *est* ; les seconds que ce qui doit être *n'est pas*. Conséquemment, tandis que les premiers se portent comme défenseurs de la religion, de l'autorité et des autres principes contemporains et conservateurs de la propriété ; bien que leur critique, ne relevant que de la raison, porte de fréquentes atteintes à leurs préjugés : - les seconds rejettent l'autorité et la foi, et en appellent exclusivement à la science ; bien qu'une certaine religiosité, tout à fait illibérale, et un dédain très peu scientifique des faits, soient toujours le caractère le plus apparent de leurs doctrines...¹.

§ II. -- Les caractères de la science économique

[Retour à la table des matières](#)

...² Consignons d'abord une observation importante: les contendants sont d'accord de s'en référer à une autorité commune, que chacun compte avoir pour soi, la *science*.

Platon, utopiste, organisait sa république idéale au nom de la science que, par modestie et euphémisme, il appelait philosophie. Aristote, praticien, réfutait l'utopie platonique au nom de la même philosophie. Ainsi va la guerre sociale depuis Platon et Aristote. Les socialistes modernes se réclament tous de la science une et indivisible, mais sans pouvoir se mettre d'accord ni sur le contenu, ni sur les limites, ni sur la méthode de cette science ; les économistes de leur côté, affirment que la science sociale n'est autre que l'économie politique.

Il s'agit donc tout d'abord de reconnaître ce que peut être une science de la société.

La science, en général, est la connaissance raisonnée et systématique de ce qui *est*.

¹ *Id.*, p. 69.

² *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère*, éd. Rivière, par Roger PICARD, t. I, chap. I, « De la science économique », p. 73.

Appliquant cette notion fondamentale à la société, nous dirons : la science sociale est la connaissance raisonnée et systématique, non pas de ce qu'a *été* la société, ni de ce qu'elle *sera*, mais de ce qu'elle *est* dans toute sa vie, c'est-à-dire dans l'ensemble de ses manifestations successives : car c'est là seulement qu'il peut y avoir raison et système. La science sociale doit embrasser l'ordre humanitaire, non seulement dans telle ou telle période de sa durée, ni dans quelques uns de ses éléments; mais dans tous ses principes et dans l'intégralité de son exigence ; comme si l'évolution sociale, épandue dans le temps et l'espace, se trouvait tout à coup ramassée et fixée sur un tableau qui, montrant a série des âges et la suite des phénomènes, en découvrirait l'enchaînement et l'unité. Telle doit être la science de toute réalité vivante et progressive ; telle est incontestablement la science sociale.

Il se pourrait donc que l'économie politique, malgré sa tendance individualiste et ses affirmations exclusives, fût partie constituante de la science sociale, dans laquelle les phénomènes qu'elle décrit seraient comme les jalons primordiaux d'une vaste triangulation, et les éléments d'un tout organique et complexe. À ce point de vue, les progrès de l'humanité, allant du simple au composé, serait entièrement conforme à la marche des sciences, et les faits discordants et si souvent subversifs, qui forment aujourd'hui le fond et l'objet de l'économie politique, devraient être considérés par nous comme autant d'hypothèses particulières, successivement réalisées par l'humanité en vue d'une hypothèse supérieure, dont la réalisation résoudrait toutes les difficultés, et, sans abroger l'économie politique, donnerait satisfaction au socialisme. - Car, ainsi que je l'ai dit au Prologue, en tout état de cause, nous ne pouvons admettre que l'humanité, de quelque façon qu'elle s'exprime, se trompe...¹.

¹ *Id.*, p. 74.

Section III

L'objet de la science économique

§ I. - Les limites de l'économie politique

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ L'économie politique est la science de la production et de la distribution des richesses. Or, l'objet d'une science étant donné, le champ d'observation, la méthode, et la circonscription de cette science doivent naturellement s'en déduire.

Vers le milieu du XVIII^e siècle vivait en Angleterre un philosophe, plus remarquable par la sagacité de ses vues et la justesse de son jugement que par l'éclat et la sublimité de son style : ce philosophe avait nom Adam Smith. Ce fut lui qui le premier détermina scientifiquement le champ d'observation de l'économie politique.

Avant A. Smith, on demandait si c'était la terre, ou l'agriculture, ou l'industrie, ou le commerce, ou l'argent, qui produisait la richesse : A. Smith répondit que c'était le *travail*. En effet, la terre ne donne qu'à celui qui la fouille et la cultive, en un mot, qui la travaille ; l'agriculture est la forme originelle de ce travail, dont elle a même pris le nom (labourer de *laborare*) ; l'industrie est un démembrement de l'agriculture ; le commerce est pour les travailleurs de chaque pays un moyen de suppléer à leurs produits respectifs ; l'argent est un meuble de convention destiné à faciliter les échanges.

Qu'importe donc la matière exploitée, la forme de l'instrument, le lieu de la production ? Qu'importe l'abondance ou la rareté du signe d'échange, s'il ne vaut qu'autant qu'il représente quelque chose, c'est-à-dire du travail ? En ramenant ainsi à une source générale les formes particulières, vraies ou supposées, de la production, A. Smith détruisit des nichées d'erreurs et une incroyable chaîne de malentendus. Du même coup, se trouvèrent infirmées toutes les richesses acquises autrement que le travail.

¹ De la création de l'ordre dans l'humanité, éd. Rivière, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. IV, « L'économie politique », p. 292.

A. -- Économie politique et technologique

[Retour à la table des matières](#)

Dans le travail on peut considérer: 1° *spécialement*, les procédés de chaque art et métier, les moyens de fabrication, le perfectionnement des outils et des machines, etc. ... ; sous ce point de vue, le travail se nomme particulièrement main-d'œuvre ; 2° *généralement*, les lois de production et d'organisation communes à toutes les espèces de travaux et d'industries. La première partie de cette recherche forme la technique ; la seconde constitue l'économie proprement dite.

L'oubli de cette distinction fondamentale a jeté nombre d'économistes dans des détails fort curieux sans doute, mais qui les écartaient de leur véritable objet. Ainsi, dans les cours publics, nous avons vu souvent la leçon du professeur dégénérer en mécanique, métallurgie, tissanderie ou filature. Or, l'économie politique, comme la science des nombres, est une suite de propositions abstraites susceptibles de développement et de systématisation, indépendamment de la pratique, c'est une de ces sciences qu'on peut appeler *mères* et *rectrices*, parce que, comprenant dans leur généralité tout un ordre de faits, elle préexistent, pour ainsi dire, à ces mêmes faits qu'elles gouvernent, et peuvent être intellectuellement construites, sans attendre la sanction de l'expérience.

Donc, procédés de main-d'œuvre ou d'exécution, c'est la technographie, ou technique ; lois générales de la production et de la distribution des richesses, c'est l'économie politique.

B. – Économie politique et science politique

[Retour à la table des matières](#)

Tout ce qui est travail, fonction utile, est matière d'économie politique. L'économie politique embrasse donc dans sa sphère le gouvernement, aussi bien que le commerce et l'industrie. Par quelle étrange complaisance J.-E. Say, et tout récemment M. Chevalier lui-même, ont-ils pu dire que l'économie politique doit s'abstenir de toucher aux choses d'administration et de gouvernement ; qu'elle n'est pas la politique, mais la servante de la politique ? C'est comme si l'on prétendait que la géométrie est la servante des arpenteurs.

Say lui-même a détruit vingt fois sa propre thèse ; le labour du magistrat, suivant lui, est un service utile, dont la rétribution est chose juste et légitime. Du gouvernement aux administrés, des administrés au gouvernement, tout est service réciproque, échange, salaire et remboursement ; dans le gouvernement,

tout est direction, répartition, circulation, organisation ; en quoi donc l'économie exclurait-elle de son domaine le gouvernement ? Serait-ce pour la diversité du but ? Mais le gouvernement est la direction des forces sociales vers le bien-être ou l'utilité générale : or, le but de l'économie politique n'est-il pas aussi le bien-être de tous, l'utilité, la justice ! n'entre-t-il pas dans ses attributions essentielles de distinguer ce qui est utile d'avec ce qui est improductif ? les économistes n'ont-ils pas été surnommés utilitaires ?

« L'économie politique est la science de la production des richesses et de l'organisation du travail ; donc elle ne se mêle pas de politique... » Vraiment, en lisant cette singulière déclaration de MM. Say et Chevalier, on ne sait lequel admirer le plus, de la stupidité des gouvernants qui l'exigent, ou de l'amère ironie de ceux qui la font.

Je ne m'arrêterai pas davantage à réfuter les arguties plus ou moins sincères des *économistes non politiques* ; car c'est ainsi qu'il faut les appeler, malgré le nom propre de la science. Les faits que j'aurai à rapporter parleront plus haut que tous les raisonnements ; on verra que les lois d'organisation du travail sont communes aux fonctions législatives, administratives et judiciaires, ainsi qu'à l'industrie et à l'agriculture, et que le progrès des réformes dans la société n'est autre chose que la détermination même de la science économique... ¹.

§ II. - Les divisions de l'économie politique

[Retour à la table des matières](#)

... ² L'économie politique a pour objet la production et la distribution des richesses ; elle est, en un mot, la science du travail.

Le travail, pris au point de vue objectif, c'est-à-dire dans sa réalisation et ses résultats, forme la première partie de l'économie politique, la seule qui ait été jusqu'à ce jour abordée et cultivée avec succès.

Le travail, considéré subjectivement dans sa division et ses séries, forme la deuxième partie de l'économie politique : elle est relative à l'organisation, et beaucoup moins connue que la première.

Le reste de ce volume y sera presque entièrement consacré.

Enfin, la troisième partie de l'économie politique a rapport à la science du droit ; c'est comme la synthèse des deux premières divisions, le dégagement

¹ *Id.*, p. 295.

² *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, éd. Rivière, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. IV, « L'économie politique », p. 302.

des règles du juste et de l'injuste, d'après les données fournies par la théorie des valeurs et de l'organisation.

Peut-être serait-il plus conforme à l'ordre naturel du développement des idées de transposer les deux premières sections de l'économie politique : de parler d'abord du travail considéré dans le travailleur, c'est-à-dire au point de vue subjectif ; puis de l'analyser dans le produit, qui est le point de vue objectif. Nous avons préféré l'ordre inverse, qui paraît être celui dans lequel la science s'est constituée spontanément elle-même. Au reste, plus on approfondira l'économie politique, plus l'on verra que ses grandes divisions forment trois séries engagées intimement l'une dans l'autre, contemporaines dans les faits, et parallèles dans la théorie.

Quoi qu'il en soit de la distribution que nous avons adoptée, et de celle que nous aurions pu suivre, le système entier de l'économie politique est représenté dans la figure suivante, qui rappelle les formules chorégraphiques de Fourier.



§ III. - Les rapports de l'économie politique et de la morale

[Retour à la table des matières](#)

... ² En feuilletant le catalogue de la bibliothèques de l'Institut, je tombai sur cette division : Économie politique. Il y avait juste quatre-vingts ans que Quesnay avait publié son *Tableau*, sans que j'en eusse entendu parler. Qui sont ces gens-ci ? me dis-je. Et je me mis à lire.

La lecture des économistes m'eut bientôt convaincu de deux choses, pour moi d'une importance capitale :

¹ *Id.*, p. 303.

² *De la justice dans la Révolution et dans l'Église* éd. Rivière, par C. BOUGLÉ et J. L. PUECH, 1931, t. II, III^e étude, « Les biens », p. 58.

La première, que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, une science avait été signalée et fondée en dehors de toute tradition chrétienne et de toute suggestion religieuse, science qui avait pour objet de déterminer, indépendamment des coutumes établies, des hypothèses légales, des préjugés et routines régissant la matière, des lois naturelles de la *production*, de la distribution et de la *consommation* des richesses. C'était, pardieu, mon affaire.

L'autre chose dont je restai également convaincu, c'est que dans l'économie politique, telle qu'il avait été donné aux fondateurs de la concevoir et qu'elle enseignait par leurs disciples, la notion du droit n'entraînait pour rien, les auteurs se bornant à exposer les faits de la pratique, tels qu'ils se passaient sous leurs yeux, et en déduisant les conséquences, indépendamment de leur accord ou de leur désaccord avec la justice.

Par exemple - cette observation est de Rossi - il est démontré, et l'objet propre de l'économie est de faire cette démonstration, que la *division du travail* est le procédé le plus puissant de l'industrie, et la source la plus féconde de la richesse - mais qu'elle tend en même temps à abrutir l'ouvrier, et conséquemment à créer une classe de serfs. Les deux phénomènes sont aussi certains l'un que l'autre, intimement liés, à telle enseigne que, si l'industrie devait se soumettre à la loi du respect personnel, elle devrait, ce me semble, abandonner ses créations, ce qui ramènerait la société à la misère ; et réciproquement, si la justice devait être subordonnée à la production, le paupérisme, le vice et le crime iraient se développant d'une manière continue, proportionnellement à la production elle-même.

C'est à une science supérieure, ajoute Rossi, de concilier les deux termes. Mais ce dont il n'est pas permis de douter, c'est que sur le même phénomène l'économie semble dire oui, la justice non.

La question est donc de savoir comment la société conservera les bénéfices de la division du travail en la développant toujours ; comment d'autre part elle satisfera à la justice en empêchant la dépravation des classes ouvrières. Nous en sommes là. Le problème est difficile, la situation périlleuse ; mais avouez, Monseigneur, que la théologie chrétienne n'eût jamais trouvé de pareilles choses.

Généralisant aussitôt l'observation de Rossi, je n'eus pas de peine à me convaincre de ce qu'il avait dit de la division du travail, de l'emploi des enfants dans les manufactures, des industries insalubres, on pouvait et l'on devait le dire de la *concurrence*, du *prêt à intérêt* ou *crédit*, de la *propriété*, du *gouvernement*, en un mot de toutes les catégories économiques, et par suite de toutes les institutions sociales. Partout vous découvrez une immoralité qui se déroule proportionnellement à l'effet économique obtenu, en sorte que la société semble reposer sur cette dualité fatale et indissoluble, *richesse* et *misère*, *amélioration* et *dépravation*. Et comme les économistes démontrent en outre que la justice est elle-même une puissance économique, que partout où la justice est violée, soit par l'esclavage, soit par le despotisme, soit par le manque de sécurité, etc., la production est atteinte, la richesse diminue, et la barbarie se remonte, il s'ensuit que l'économie politique, c'est-à-dire la société

tout entière, est en contradiction avec elle-même, ce que Rossi n'avait point aperçu, ou que peut-être il n'avait osé dire.

Devant cette antinomie, dont vous trouverez l'exposition largement faite dans mes *Contradictions économiques*, quel parti prend le monde savant et officiel?

Les uns, disciples à outrance de Malthus, se prononcent bravement contre la justice. Avant tout, ils demandent, coûte que coûte, la richesse, dont ils espèrent avoir leur part ; ils font bon marché de la vie, de la liberté, de l'intelligence des masses. Sous prétexte que telle est la loi économique, qu'ainsi le veut la fatalité des choses, ils sacrifient sans nul remords, l'humanité à Mammon. C'est par là que s'est signalée, dans sa lutte contre le socialisme, l'école *économiste* : que ce soit son crime et sa honte devant l'histoire.

Les autres reculent effrayés devant le mouvement économique, et se retournent avec angoisse vers les temps de la simplicité industrielle, de la filature domestique, et du four banal : ils se font rétrogrades.

Ici encore je crois être le premier qui, avec une pleine intelligence du phénomène, ait osé soutenir que la justice et l'économie devaient, non pas se limiter l'une l'autre, se faire de vaines concessions, ce qui n'aboutirait qu'à une mutilation réciproque et n'avancerait rien, mais se pénétrer systématiquement, la première servant de loi à la seconde ; qu'ainsi, au lieu de restreindre les forces économiques, dont l'exagération nous assassine, il fallait les balancer les unes par les autres, en vertu de ce principe peu connu et encore moins compris, que les contraires, doivent, non s'entre-détruire, mais se compenser, précisément parce qu'ils sont contraires.

C'est ce que j'appellerais volontiers l'application de la justice à l'économie politique, à l'imitation de Descartes, qui appelait son analyse application de l'algèbre à la géométrie. En cela, dit Rossi, consiste la science nouvelle, la véritable science sociale ¹.

¹ *Id.*, p. 60.

Section IV

La méthode de la science économique

§ I. - L'observation

A. - Nécessité de l'observation

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ Puisque la philosophie est la recherche, et autant que faire se peut, la découverte de la raison des choses, il est clair que, pour bien philosopher, la première condition, la plus nécessaire, est de bien regarder les choses ; de les considérer successivement dans toutes leurs parties et sous toutes leurs faces, sans se permettre de vues d'ensemble avant de s'être assuré des détails. C'est le précepte de Bacon et de Descartes, les deux pères de la philosophie moderne. Ne dirait-on pas qu'en l'énonçant, ils songeaient surtout au peuple ? La philosophie est toute dans l'observation, interne et externe : à cette règle point d'exception.

Le philosophe, c'est-à-dire l'homme qui cherche, qui ne sait pas encore, peut se comparer à un navigateur chargé de lever le plan d'une île, et qui, pour remplir sa mission, ne pouvant, du haut de l'atmosphère, prendre une photographie du pays, est obligé de suivre avec attention, et de transporter les unes après les autres, sur le papier, avec exactitude, toutes les sinuosités et anfractuosités de la côte. La circumnavigation terminée, et le relevé des observations fini, le géographe aura obtenu une représentation aussi fidèle que possible de l'île, dans ses parties et dans son ensemble : ce qu'il n'eût jamais pu faire, si, se tenant à distance, il se fût borné à dessiner des points de vue et des paysages.

Le philosophe peut encore se comparer à un voyageur qui, après avoir parcouru en tous sens une vaste plaine, reconnu et visité les bois, les champs, les prés, le vignoble, les habitations, etc., s'élèverait ensuite sur la montagne. À mesure qu'il opérerait son ascension, les objets repasseraient sous ses yeux dans un panorama général, qui achèverait de lui faire comprendre ce dont il n'aurait reçu qu'une idée incomplète, par l'inspection des détails.

¹ *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, éd. Rivière, par C. BOUGLÉ et J. L. PUECH, t. I, « Philosophie populaire », programme, p. 192.

Ainsi, le philosophe doit côtoyer les faits et s'y référer sans cesse, diviser sa matière, faire des dénombrements complets et des descriptions exactes ; aller des notions simples aux formules les plus compréhensives ; contrôler les uns par les autres les vues d'ensemble eues aperçus de détail ; enfin, là où l'observation immédiate devient impossible, se montrer sobre de conjectures, circonspect dans les probabilités, se défier des analogies, et ne juger qu'avec timidité, et toujours sous réserve, des choses lointaines par les proches, des invisibles par les visibles. Sous ces rapports, serait-ce trop dire que l'homme de pratique est plus près de la vérité, moins sujet à l'illusion et à l'erreur que le spéculatif ? Le contact habituel des choses préserve de la fantaisie et des vains systèmes : si le *praticien* brille peu par l'invention, il court moins risque aussi de se fourvoyer, et perd rarement pour attendre. Qui travaille prie, dit un vieux proverbe. Ne pouvons-nous dire encore : Qui travaille, pour peu qu'il apporte d'attention à son travail, philosophe ?

C'est seulement en suivant cette méthode d'observation scrupuleuse et lentement ascensionnelle, que le philosophe pourra se flatter de parvenir au sommet de la philosophie, à la science, dont la condition est double, certitude et synthèse... ¹.

... ² De même que les sciences physiques ne se peuvent construire *a priori* sur des notions pures, mais requièrent l'observation des faits ; de même la science de la justice et des mœurs ne peut sortir d'une déduction dialectique de notions : il faut la dégager de la phénoménalité que ces notions engendrent, comme toute loi physique se dégage de la série des phénomènes qui l'expriment.

Ainsi, je ne dogmatise pas ; j'observe, je décris, je compare. Je ne vais point chercher les formules du droit dans les sondages fantastiques d'une psychologie illusoire : je les demande aux manifestations positives de l'humanité.

Cette façon de traiter l'éthique, quand tout le monde la fait commencer par Jupiter, est la plus grande originalité de mon ouvrage. L'honneur en revient à la philosophie naturelle, qui est celle du sens commun.

Par cette méthode, dont tout le secret consiste à suivre l'histoire, s'expliquent, et les aberrations du sens moral chez les anciens, et la supériorité croissante des modernes, et la nature ainsi que le rôle du principe religieux, et la longue impuissance des philosophes à asseoir sur des bases certaines la science des mœurs, heureux quand ils ne mettent pas leur idéologie au service des intérêts régnants ou de leur secrète ambition... ³.

¹ *Id.*, p. 194.

² *Id.*, p. 281.

³ *Id.*, *ibid.*

B. - Insuffisance de l'observation

[Retour à la table des matières](#)

...¹ Toutefois, il faut le reconnaître, l'économie politique n'est pas constituée. La masse des faits observés est immense : toutes les branches de commerce et d'industrie ont été explorées ; pas une institution, pas une coutume, un préjugé, un abus ou un moyen de gouvernement, qui n'ait passé au creuset de l'analyse : semblables aux philosophes du XVI^e siècle, dont les travaux d'exégèse préparèrent le siècle littéraire de Louis XIV, les économistes ont senti qu'avant de formuler la science il fallait en dégager les matériaux. Déjà même on écrit l'histoire de l'économie politique : et cette entreprise, nécessairement prématurée, si on la juge au point de vue d'une science faite, est éminemment utile sous ce rapport, qu'elle forme le dernier degré que nous ayons à monter pour arriver au sanctuaire. Ajoutons que l'équation sérielle est l'argument dont se servent d'ordinaire les économistes : si quelquefois ils emploient la forme déductive, c'est presque toujours sur des points acceptés de la généralité des lecteurs et qu'ils ne se croient pas la mission de discuter.

Avec tout cela, l'économie politique n'ayant pu découvrir sa méthode, ou pour mieux dire n'en ayant pas conscience, reste privée de certitude ; elle n'ose faire un pas hors de la description des faits : de là sa timidité à aborder certains problèmes, de la solution desquels dépend le progrès ultérieur des sociétés...².

...³ La méthode historique et descriptive, employée avec succès tant qu'il n'a fallu opérer que des reconnaissances, est désormais sans utilité : après des milliers de monographies et de tables, nous ne sommes pas plus avancés qu'au temps de Xénophon et d'Hésiode. Les Phéniciens, les Grecs, les Italiens; travaillèrent autrefois comme nous faisons aujourd'hui: ils plaçaient leur argent, salariaient leurs ouvriers, étendaient leurs domaines, faisaient leurs expéditions et recouvrements, tenaient leurs livres, spéculaient, agiotaient, se ruinaient, selon toutes les règles de l'art économique, s'entendant non moins bien que nous à s'arroger des monopoles, et à rançonner le consommateur et l'ouvrier. De tout cela, les relations surabondent; et quand nous repasserions éternellement nos statistiques et nos chiffres, nous n'aurions toujours devant les yeux que le chaos, le chaos immobile et uniforme...⁴.

¹ *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, éd. Rivière, 1927, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. IV, « L'économie politique », p. 291.

² *Id.*, p. 292.

³ *Système des contradictions économiques*, éd. Rivière, t. I, « De la science économique », p. 88.

⁴ *Id.*, *ibid.*

§ II -- Le raisonnement: la dialectique sérielle

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ la série est la condition suprême de la science, comme de la création elle-même. S'il en est ainsi, ce qu'on a nommé d'après Leibniz loi de continuité est une erreur au moins quant à l'expression. L'idée de continuité est une conception de notre entendement analogue à celles de substance et de cause, c'est-à-dire sans réalité perceptible, et synonyme d'identité absolue. La continuité est une idée vraie, mais dont la vérité est antérieure à la différenciation des êtres; ce qui signifie, pour nous, à leur création. Cette idée est légitimée, puisque l'hypothèse qu'elle exprime est produite en vertu des lois de notre entendement, et elle nous est suggérée par l'observation même de la série, qui en est la contradictoire. La cohésion des corps et la succession des phénomènes nous donnent l'idée de continuité: mais, en fait, cette continuité n'existe nulle part.

Lors donc que Leibniz a dit que la nature ne fait rien brusquement, ne procède point par sauts, mais agit d'une manière suivie et progressive, et qu'il a appelé cette loi *loi de continuité*, il faut entendre qu'il a voulu parler d'un progrès sérié, d'une série aussi serrée, aussi fréquente que l'on voudra, mais non d'un progrès continu. Les idées de continuité et de progression semblent même s'exclure : qui dit *progrès* dit nécessairement succession, transport, croissance, passage, addition, multiplication, différence, série enfin ; en sorte que l'expression *mouvement continu* n'est pas autre chose qu'une métaphore. Le mouvement est la série de la force, comme le temps est la série de l'éternité.

La nature, en combinant les éléments et composant les atomes, commence par les séries les plus simples, et s'élève par degrés aux plus complexes : mais, si petits et si serrés que soient ces degrés, un abîme les sépare ; il n'y a pas continuité.

La ligne due décrit un corps tombant vers la terre est peut-être l'image la plus parfaite de la continuité : il n'y a pourtant de continu dans ce phénomène que la force d'attraction qui entraîne le corps ; quant au mouvement, il a lieu dans une progression numérique telle, que nous ne le concevons que comme une échelle descendante, dans laquelle les degrés s'allongent de plus en plus, dans une proportion donnée. Voilà pour le mouvement accéléré : quant au mouvement uniforme, il est aussi introuvable dans la nature, que le mouvement perpétuel l'est en mécanique.

¹ De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique, éd. Rivière, 1927 par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. III, « La métaphysique », p. 139.

L'état moléculaire des corps est une autre preuve de la non-continuité : l'or, le plus dense des métaux, a plus de vide que de plein. Bien plus, ses molécules ne se touchent pas ; elles sont seulement en rapport par leurs atmosphères ou pôles magnétiques, et forment entre elles des groupes et des systèmes, miniatures microscopiques des systèmes sidéraux.

Tirez par une de ses extrémités une barre de fer d'un mètre de longueur, la barre vient à vous par un mouvement simultané : la traction paraît donc s'exercer d'une manière continue dans toute la barre. Mais supposez, au lieu d'une barre d'un mètre de long, un fil métallique d'un myriamètre, et vous verrez que la traction se communiquera d'une extrémité à l'autre du fil en un temps déjà appréciable. C'est, dit-on, la pesanteur du fil jointe là son élasticité qui occasionne ce retard. Mais qu'est-ce que l'élasticité ? La propriété qu'ont les molécules des corps de distendre ou de resserrer momentanément leurs atmosphères sans cesser d'être en rapport. Dans la traction, les molécules s'entraînent donc tour à tour ; si la dilatation devient trop forte, il y a rupture, ce que l'on ne saurait concevoir avec l'idée de continuité.

Renversons l'expérience : au lieu d'un exemple de traction, prenons un cas d'éjaculation. Le fluide qui s'écoule par l'orifice d'un vase, le gaz qui s'échappe par un tuyau ne forment pas un jet continu, mais un jet sérié. Car, que l'on suppose le jet divisé transversalement en tranches d'une épaisseur égale au diamètre des molécules du liquide ; d'après ce qui vient d'être dit de l'état moléculaire des corps, ces tranches ne se touchent pas ; elles se pressent les unes les autres par leurs atmosphères et produisent ainsi une tension élastique qui, combinée avec la hauteur de la colonne fluide, est cause de la raideur et de la rapidité du jet.

La lumière nous vient-elle du soleil par émission ? comme le pensent les newtoniens ; ou bien est-elle une vibration de l'éther ? comme le croyait Descartes. Certains phénomènes s'expliquent par l'émission ; d'autres seulement par les ondulations quelques-uns enfin ne se ramènent ni à l'une ni à l'autre hypothèse. Or, quel que soit le système qui doive un jour prévaloir, ce dont nous pouvons être certains, c'est que la série en sera la base, puisque, d'un côté, l'éjaculation du fluide se fait nécessairement en mode sérié et que, de l'autre, vibration et série c'est même chose.

Que dirai-je de plus ? notre vie elle-même est soumise à la série ; et la continuité de la conscience, la permanence du sens intime, l'infatigable veille du moi, ne sont aussi que des illusions. Nous croyons vivre d'une vie indéfectible et non interrompue, au moins dans ce court intervalle qui nous est accordé : pauvres humains !. chaque instant de notre existence ne tient à celui qui le précède que comme les vibrations de la lyre tiennent les unes aux autres : la force vitale qui nous anime est comptée, pesée, mesurée, sériée : si elle était continue, elle serait indivisible et nous serions immortels.

La série n'est point chose substantielle ni causative : elle est ordre, ensemble de rapports ou de lois. Dans les mathématiques, sciences nommées par excellence exactes, toute ontologie disparaît. Le nombre, suivant Newton, est un rapport : et la première chose qui distingue les mathématiques, est de s'abstenir de spéculations sur la substance et la cause. Les mathématiques sont des calculs de séries : c'est des propriétés de la série qu'elles tirent leur certi-

tude ; elles ne sont, enfin, ainsi que nous allons le démontrer, qu'un des membres de la grande famille métaphysique. Or, toute science, née ou à naître, n'étant plus qu'un calcul de séries, on peut déjà prévoir que, dans chaque sphère de connaissances, la certitude est égale et homologue à la certitude mathématique...

Tels sont les faits qui, dans la nature, nous révèlent la présence d'une loi générale, aussi variée dans ses applications que les essences elles-mêmes, ou, pour mieux dire, donnant lieu, par ses innombrables déterminations de la substance et de la cause, à toutes les essences ; loi que nous pouvons proclamer et inscrire sur le temple de la vérité : telle est enfin la *loi sérielle*.

... ¹ La théorie sérielle est l'art de composer et décomposer toute espèce d'idées (nombres, grandeurs, mouvements, formes, rapports, sentiments, actions, droits et devoirs), de telle sorte que l'esprit soit constamment assuré dans sa marche, et que la solution lorsqu'elle pourra être obtenue, soit frappée d'infailibilité et d'une absolue certitude.

Cette double condition est remplie par les sciences que, nous nommons par excellence exactes : il s'agit maintenant d'y satisfaire pour les autres sciences, et spécialement pour les sciences morales et politiques.

A) Élément de la série

[Retour à la table des matières](#)

La série a pour élément l'unité. Le concept d'unité, comme ceux de substance et de cause, nous est suggéré, soit par la vue, des groupes naturels, soit par le sentiment de notre personnalité. Comme la substance et la cause, comme la continuité et le repos, l'unité absolue est l'indifférence dans les choses, la non-distinction, l'identité. L'esprit la conçoit; la théorie la suppose : mais les sens ne la perçoivent pas. L'unité est l'alpha et l'oméga de l'univers, entre lesquels se promène la science de l'homme.

La série est l'antithèse de l'unité : elle se forme de la répétition des positions et combinaisons diverses de l'unité.

Considérée comme élément de série, l'unité revêt toutes les formes possibles. En arithmétique, l'élément sériel est l'unité abstraite, c'est-à-dire conçue en dehors de toute réalité substantielle, comme en géométrie le point, élément de la ligne et du plan, est conçu sans longueur, largeur ni profondeur.

Dans une roue à engrenage, l'unité sérielle est la dent; dans un échiquier, cette unité est la case ; dans un polyèdre, elle est la pyramide ayant son sommet au centre du solide, et sa base à la surface.

¹ De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique éd. Rivière, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER 1927, p. 171.

Dans les règnes végétal et animal, l'unité est tour à tour genre, espèce, variété, individu. Dans l'être organisé, l'unité sérielle est l'organe ; dans l'organe, c'est la molécule, etc. ...

La plus petite série possible renferme au moins deux unités une thèse et une antithèse, une alternance, un va-et-vient, les contraires, les extrêmes, la polarité, l'équilibre, le bien et le mal, le oui et le non, le moi et le non-moi, le père et le fils, le maître et l'apprenti, l'époux et l'épouse, le citoyen et l'État. J'ai parlé plus haut des systèmes ternaire et quaternaire : on pourrait encore expliquer le monde par un dualisme sans fin ; telle paraît même avoir été l'une des formes primitives de la philosophie. Mais, ainsi que nous l'avons observé, tout cela n'a rien d'absolu, et nul ne peut dire où s'arrêtent les combinaisons de ce genre. Ce n'est pas là que doit tendre une philosophie sérieuse.

La série est d'autant plus *serrée* ou plus *fréquente* que, sous une amplitude déterminée (en longueur, masse, volume, durée, etc. ...) ses unités sont plus nombreuses ; elle est d'autant plus *espacée* ou plus *rare* que, sous la même amplitude, ses unités sont d'une plus forte dimension, ou plus distantes entre elles. La division du mètre en centimètres et millimètres nous offre un exemple de ces deux séries.

De même aussi, la distance moyenne de la terre au soleil était 12 000 fois le diamètre terrestre, et la distance moyenne de la lune de 43 000 fois environ le diamètre lunaire, bien que ces deux distances soient la même quant à la longueur absolue, celle de la lune au soleil forme une série plus serrée, telle de la terre au même astre une série plus spacieuse.

Il faut en dire autant de la division des mois en semaines ou en décades ; de la division du jour en 10 ou 24 parties.

On peut faire encore la même observation en comparant ensemble soit des machines, soit des organismes : par exemple, une montre de six lignes de diamètre à l'horloge d'une cathédrale, une fourmi à un éléphant.

Enfin, dans les classifications botanique et zoologique, certains genres comprennent de nombreuses espèces : d'autres se réduisent à une seule unité. Dans ce dernier cas, la série pourra être dite commencée, sauf à prouver ensuite que ce genre monoïque n'est pas, si j'ose ainsi dire, un carrefour ou une impasse dans l'infini des combinaisons sérielles.

Deux séries qui diffèrent seulement par le nombre de leurs unités, leur amplitude absolue étant la même, sont *équivalentes* ; deux séries dont les unités sont égales et l'amplitude diffère, sont *semblables* ou *homologues* ; deux séries qui ne diffèrent ni par l'amplitude ni par les unités sont *identiques*.

La propriété qu'a la série d'embrasser, sous une même amplitude, un nombre toujours croissant d'unités, joue un grand rôle dans les sciences et les arts. J'ai fait remarquer déjà que la force des tissus, tant organiques qu'industriels, est due à la division de leurs parties : c'est par elle aussi qu'un toit de chaume offre plus de résistance au passage du calorique qu'un toit de planches ou de tuiles, bien que la masse à traverser dans le premier soit dix fois moins

dre que dans le second. Le bûcheron qui d'un rameau fragile se fait par la torsion, c'est-à-dire par la division (les fibres, un lien puissant, obéit instinctivement à cette loi.

En mathématiques, on a recours au même principe pour toutes sortes d'approximations : ainsi, le rapport de la circonférence du diamètre ne pouvant être obtenu directement, on s'en approche autant qu'on veut par la démonstration d'Archimède. L'insertion des moyens arithmétiques rend le même service dans l'extraction des racines qu'on ne peut déterminer en nombre entiers.

La musique produit ses plus grands effets à l'aide de ce procédé, tantôt renfermant sous une même mesure depuis *une* jusqu'à 74 notes ; tantôt divisant le ton en semi-tons, aussi loin que puisse aller la sensibilité de nos organes.

C'est par une série de cette espèce que l'économie politique opérera la transition de notre société anarchique et subversive à une société régulièrement organisée. Alors on verra que, sans sortir de la légalité établie, il est toujours possible d'insérer, entre une forme de gouvernement, si arbitraire et entachée de privilège qu'elle soit, une série de réformes partielles, telle que l'on arrive rapidement sans secousse à une parfaite égalité.

B. - Raison de la série

[Retour à la table des matières](#)

Ce qui donne la forme à la série, est le rapport soit d'identité, soit d'égalité ou de différence, soit de puissance, de progression, de composition, etc. ... de ses unités.

Le rapport des unités entre elles est ce que nous appellerons la raison de la série.

Les cannelures d'une colonne, les dents d'une scie, les côtes d'un melon, les crans d'une roue à engrenage, sont dans un rapport d'identité ; les unités arithmétiques, classées par dizaines, centaines, mille, etc., dans un rapport de similitude ; les sons, les couleurs, l'accélération de la chute des graves, dans un rapport de progression ; les membres du corps humain, les organes des plantes, les parties d'un tableau, d'une statue, d'un monument, d'un poème, d'une oeuvre de littérature, dans un rapport de composition.

Nous montrerons que les fonctions sociales sont dans un rapport de composition et d'équivalence.

Pour que la série existe, il faut que le rapport de ses unités soit fixe et invariable. C'est ce qui nous a fait dire, aux définitions, que toute loi était absolue et n'excluait rien ; dès que la raison fléchit ou varie, la série n'existe plus : il y a perturbation et désordre.

Supposez que, dans la numération écrite, le chiffre placé à gauche exprime des unités d'un ordre tantôt 10 fois, tantôt 9 ou 12 fois plus grand, et l'arithmétique est impossible. Percez au hasard le tuyau de la flûte ; tendez plus ou moins les cordes du violon, allongez les unes, raccourcissez les autres, vous n'obtiendrez que des sons faux et discordants ; plus votre exécution sera parfaite, moins vous aurez de musique.

C'est pour prévenir les variations du rapport sériel que les horlogers ont imaginé des tiges de compensation dans les pendules, lorsqu'ils eurent remarqué que les changements de température dilatant ou contractant la verge métallique, le mouvement des horloges en était accéléré ou retardé.

Nous verrons aussi que le rapport des valeurs commerciales et des fonctions industrielles est invariable, c'est-à-dire que les lois politiques, comme celles de la nature, sont inflexibles...¹.

...² *Méthode de l'économie politique.* - Cette méthode est la dialectique sérielle, ou méthode de classification des idées, dont nous avons exposé au chapitre III les éléments. Le lecteur devait s'y attendre : comme le mouvement des sciences mathématiques, physiques et naturelles fut une préparation à la théorie de la loi sérielle ; ainsi l'économie politique est le dernier produit de l'investigation humaine, une science composant sa méthode de la comparaison de toutes les méthodes. Déjà l'on a pu s'apercevoir que tous nos exemples d'argumentation sériels étaient empruntés à la société et à la morale : c'est qu'en effet, en dehors de la spéculation objective, l'homme ne trouve que lui, sa conscience, son moi, auquel il puisse appliquer la loi de sériation que lui indique l'univers. Aucun économiste de quelque génie n'a failli à cette tendance : tous ont senti que l'économie politique devait être, comme les sciences déjà faites, positive, régulière ayant ses principes en elle-même, son objet spécial, sa méthode à elle. Mais, plus occupés de matière industrielle que de classification, craignant sur toute chose de laisser dégénérer leur science en métaphysique et s'évanouir en abstractions, ils n'ont pas su dégager leur propre méthode, et se sont livrés à un empirisme immodéré qui les a conduits à l'encombrement.

La série des idées est l'instrument de l'économie politique : son système, ou son organisation, résultera de la transformation des formules...³.

¹ *Id.*, p. 175.

² *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, éd. Rivière, 1927, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. IV, « L'économie politique », p. 295.

³ *Id.*, p. 296.

Section V

Les notions fondamentales de l'économie politique

§ I. - Le travail

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ Le travail, tel que l'économie politique le conçoit et l'étudie, est une idée complexe qui, décomposée dans chacun de ses éléments, puis recomposée sous tous ses points de vue, constitue la science.

L'économiste définit le travail : *action intelligente de l'homme sur la matière, dans le but prévu de satisfaction personnelle.*

Aux yeux du métaphysicien, le travail est la subdivision ou la superposition dans les corps des séries, artificielles aux séries naturelles.

La conception économique du travail se trouve nécessairement impliquée dans le principe de Smith, que toute richesse vient du travail. En effet, si, par travail, on entendait seulement une application quelconque de l'activité humaine, on pourrait douter que le travail fût par lui-même producteur, plutôt que le sol et les capitaux. Le travail, abstraction faite des conditions d'intelligence, de matière convenable, et d'instruments appropriés à l'œuvre demandée, n'est qu'une peine stérile, un déploiement insignifiant de force, une consommation en pure perte de l'énergie vitale, enfin une vexation de la matière sans résultat. En ce sens, j'ai donc pu dire que le travail, considéré en lui-même, était improductif, et que la production résultait synthétiquement de ces trois choses, le travail, la matière, l'instrument. L'erreur de Say a été d'attribuer à chacun des éléments de la production la capacité productive, trompé en cela par l'équivoque du mot *produit*, qui se dit également de la terre et de l'homme. Mais l'économie politique est la science de la production humaine, non de la production terrestre : elle commence avec le travail de l'homme, *après* le travail du Créateur.

¹ De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique, éd. Rivière, 1927, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. V, « L'économie politique », p. 296.

Le travail défini, reste à savoir quel est son mode de réalisation.

L'action de l'homme sur la matière n'a lieu qu'à l'aide d'un instrument matériel : quant à la force qui préside à la manœuvre, elle est aussi secrète, aussi inconnue que celle qui fait végéter les plantes et peser les astres les uns sur les autres à des distances infinies. Ainsi partout l'être et la substance, la force et la vie, constamment manifestés, constamment se dérobent à notre perception, et ne nous laissent voir que des rapports et des lois. Ici, le phénomène se passe entre la force animique de l'homme et la matière inerte et passive : c'est, comme on l'a dit, la communion de l'homme et de la nature.

Le premier instrument employé par l'homme dans le travail est son corps, auquel il substitue bientôt des instruments factices, tirés de la matière sur laquelle il agit, et façonnés de ses mains... ¹.

A. – La division du travail

[Retour à la table des matières](#)

... ² Après avoir le premier déclaré le travail père et producteur de toutes les richesses, A. Smith observa que l'efficacité du travail dépendait de l'habileté, de l'intelligence et de la dextérité du travailleur, qualités qui toutes se résolvait dans un principe unique, la division.

Cette observation si simple, le travail doit être divisé, a fait faire à la science sociale, depuis cinquante ans, plus de progrès que n'en provoquèrent en vingt siècles la politique d'Aristote *Les Économiques* de Xénophon, *La République* et les *Lois* Platon, les *Codes* de Justinien avec tous les commentaires des jurisconsultes, l'*Utopie* de Morus, le *Roman* de Fénelon, l'*Esprit des lois* de Montesquieu et le *Contrat social* de Rousseau. Ce que renferment de meilleur les doctrines de Saint-Simon, de Fourier, et des communistes découle de la loi de Smith : la plupart des réformes sollicitées par les divers organes de la presse dynastique et républicaine n'en sont que des applications ; en un mot tout le problème de la transformation sociale est là.

Ayant proclamé la division du travail, A. Smith se trompa sur sa cause : selon lui, la division du travail a son principe : dans le penchant à faire des trocs et des échanges. C'était confondre la cause avec la fin. Le *but* de la division du travail est immédiatement, célérité dans la production, abondance et meilleure qualité des produits ; ultérieurement, commerce et association : - son *principe* se trouve dans l'unité du moi ou la force intelligente et productrice, dont l'attention ne peut se diriger en même temps sur plusieurs choses. Or, d'une part, la matière du travail est immense ; de l'autre, les formes qu'elle, peut recevoir de l'industrie humaine sont innombrables : la production sera

¹ *De la création de l'ordre*, p. 29.

² *Id.*, p. 299.

donc nécessairement successive, si elle est l'œuvre d'un seul ; divisée, si elle a lieu par le concours de plusieurs. Bien loin donc que le commerce ou le besoin d'échange soit le principe de la division du travail, il en est la conséquence aussi le commerce est-il considéré en économie politique comme *spécialité* de travail, c'est-à-dire comme partie intégrante la production.

Le travail, ou pour mieux dire le produit, considéré sous tous les points de vue que nous venons d'énumérer : tel est donc l'objet de la première section de la science économique.

B. - La force collective

[Retour à la table des matières](#)

Distract dans ses recherches par des questions accessoires, beaucoup moins graves qu'il ne l'imaginait sans doute, A. Smith n'a pas connu toute la profondeur et la fécondité du principe qu'il avait découvert : tant l'éclosion des idées dans les sciences est chose lente et difficile. Après lui, un autre économiste, le marquis Germain Garnier, formula une nouvelle loi, qui n'était qu'une transformation de celle de Smith : c'est la loi de la force collective.

« L'association, dit G. Carnier, de plusieurs hommes qui mettent en commun leur industrie, multiplie leurs moyens dans une telle progression que le dividende de chacun d'eux s'en accroît d'une manière prodigieuse. La diversité des talents, la division du travail, l'addition des forces, le concours des inventions, les échanges, forment des combinaisons incalculables dont chacun est un nouveau moyen de faire. »

Toutefois, G. Garnier ne paraît pas avoir saisi la connexion intime de cette loi avec celle de Smith ; il s'est borné à la présenter comme un résultat. Quant à ses applications organiques et législatives, il les a encore moins entretenues.

Qu'une montre soit exécutée dans toutes ses parties par un seul et même ouvrier, ou qu'elle soit le produit de cinquante ouvriers différents ; l'unité de l'œuvre n'en sera pas le moins du monde affectée : ce sera toujours un produit un et identique. C'est comme si, au lieu d'être fabriquées par un seul individu successivement, les diverses parties de la montre avaient été produites simultanément par un ouvrier à cinquante têtes et cent bras. Ainsi, division du travail est synonyme de multiplication de l'ouvrier : division du travail et force collective ou communauté d'action sont deux faces corrélatives de la même loi. Or, suivant qu'on l'envisage dans le *produit* ou dans le *travailleur*, le principe de Smith donne lieu à des conséquences spéciales, dont les unes forment, ainsi qu'on l'a dit tout à l'heure, la science de la production et de la circulation des richesses ; et les autres constituent la science de *l'organisation*, deuxième section de l'économie politique.

Le corollaire de cette double loi ou pour mieux dire, la synthèse des deux premières parties de la science, donne lieu à une troisième et dernière section,

qui a pour objet la distribution des fonctions et la répartition des salaires, et constitue le *droit*. En effet :

La division du travail suppose la diversité des talents et amène les échanges : la collection des forces individuelles n'est autre que la série générale des travailleurs, considérée dans son unité.

De ce principe, démontré par voie d'équation sérielle, on a déduit les corollaires suivants :

1° Que, par le fait de la division du travail, devenue puissance collective, les travailleurs étaient en rapport d'association naturelle et respectivement solidaires ;

2° Que cette qualité d'associés co-responsables faisait disparaître entre eux le principe, la possibilité même de la concurrence ;

3° Que la force collective de 100 travailleurs étant incomparablement plus grande que celle d'un travailleur élevée au centuple, cette force n'était pas payée par le salaire de 100 individus ; conséquemment qu'il y avait aujourd'hui erreur du compte entre ouvriers et maîtres, et que la loi sur les coalitions, était à refaire ;

4° Que les plus beaux talents étant, soit dans leur développement, soit dans leur exercice, des effets de la force collective, soumis, comme les moindres fonctions, à la loi de solidarité, et de beaucoup plus redevables envers la société que ces dernières, toutes prétentions à des appointements exagérés se trouvaient singulièrement réduites ;

5° Que le salaire des travailleurs n'étant au fond que l'échange de leurs services, l'égalité des fonctions associées entraînait l'équivalence des conditions entre les travailleurs, autant du moins que le permettent les anomalies physiques, intellectuelles et morales qui affligent l'espèce humaine, anomalies que les principes de division et de force collective, la théorie de la loi sérielle et les réformes à introduire dans l'éducation et l'hygiène, doivent progressivement faire disparaître ;

6° Que toute distribution des instruments de travail, toute répartition des produits, établie sur d'autres bases, était usurpation et iniquité.

À ces diverses formules, fondements d'une jurisprudence nouvelle, on n'a répondu que par des fins de non-recevoir tirées, soit de la possession des privilégiés, en d'autres termes, du fait accompli; soit de l'absence d'une théorie d'organisation qui permît de réaliser les corrections indiquées par la critique. Ainsi, pour obtenir réparation du désordre, le prolétariat est appointé à fournir la preuve de l'ordre, c'est-à-dire à créer la science même de l'économie ¹.

¹ *Id*, p. 302.

§ II - Le capital

A. - La nature du capital

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ On remarquera sans doute comment l'idée fondamentale de travail nous conduit, par des équations successives, à la constitution de la science, et lui donne un caractère mathématique. Ce ne sont pas là de vaines et mystiques généralités, montées sur de grands sentiments et de majestueuses sentences ; ce sont de vraies formules, telles que l'expérience la plus consommée les pourrait donner, et qu'aucun fait n'infirmes jamais.

Le travail effectué s'appelle *produit* ;

Le produit utile a nom *valeur* ;

La valeur accumulée devient, par destination reproductive, *capital* ; c'est-à-dire principe, ferment, moyen ou organe de production.

Et comme on vient de voir le travail, sous ses deux premiers aspects (produit et valeur), donner lieu à des considérations spéciales ; de même on le verra, sous le nom de capital, engendrer une nouvelle série de faits économiques, et conduire à de plus hautes formules.

Et d'abord, le capital étant du travail accumulé, concrété, solidifié, si l'on veut me passer ce latinisme (*solidum*, capital), d'où vient la distinction si répandue, et qui témoigne d'un si profond antagonisme entre travailleur et capitaliste ? Ces deux termes expriment-ils deux catégories de personnes, ou seulement deux faces différentes de notre condition commune, le travail ?... ².

... ³ Au point de vue métaphysique, le parallélisme qu'on a prétendu établir entre le *capital*, le *travail* et le *talent*, comme principes de production essentiels au même degré, est une fausse série ; A. Smith en avait fait la remarque. Pour que trois termes donnés forment une série simple (et, dans le cas actuel, il ne peut être question d'aucune autre), il faut que ces termes soient distincts, indépendants, égaux, sous le point de vue qui les rassemble. Or, dans cette série saint-simonienne tant vantée, le premier terme est une *modalité*, et le troisième une *qualité* du second ; ou bien, si l'on préfère un autre style, les trois termes *capital*, *travail*, *talent*, indiquent une analyse, mais non pas une synthèse En effet, le capital est du travail solidifié, le talent est du travail

¹ *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, éd. Rivière, 1927, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, p. 312 et 313.

² *Id.*, p. 312.

³ *Id.*, p. 313.

considéré dans son plus ou moins de perfection. *A priori*, antérieurement à l'expérience, la division des éléments de production en capital, travail et talent, est mauvaise, anti-sérielle, et ne peut qu'entraîner dans la pratique des inconvénients funestes.

2° En effet, la distinction des citoyens admise depuis tant de siècles en propriétaires, travailleurs et hommes de talent, est une anomalie, un fait de subversion qui, avec beaucoup d'autres est en train de disparaître. Il n'y a pas de travailleurs sans talent, il n'y a que des machines ; comme aussi il n'est pas de propriété sans travail ; il n'est que fraude et usurpation. L'antagonisme du capital et du travail, tant déploré par les amis du progrès, loin de se résoudre en une association qui maintiendrait la distinction effective de travailleur et capitaliste, doit finir, au contraire, par la sujétion absolue du capital au travail et la transformation de la fainéantise capitaliste en fonction de commissaire aux épargnes et distributeur des capitaux. Les vrais capitalistes, aux yeux de la science et du droit, sont les travailleurs... ¹.

B. - L'origine du capital

[Retour à la table des matières](#)

... ² *Formation des capitaux.* - On a dit et répété à satiété : *sans la propriété, point de capitaux.* Cette proposition a paru si bien établie, si solidement appuyée sur l'histoire, qu'elle a fait rejeter sans examen les démonstrations économiques les plus certaines, par cela seul qu'en attaquant la propriété, elles compromettaient la formation des capitaux, justement regardés comme l'aliment du travail et le palladium de l'industrie.

Oui, c'est un fait incontestable que, jusqu'à ce jour, la propriété a été le principe de l'épargne ; et c'est une vérité non moins certaine que la propriété est indéfendable, qu'elle penche vers sa ruine ou, si le mot paraît trop dur, vers sa métamorphose : or, si le droit du conservateur est de s'attacher au fait par la crainte de trouver pis en s'abandonnant à la théorie, le devoir de l'économiste est de chercher le mot de cette énigme, et s'il le peut, de concilier ces contradictions.

D'abord, il serait étrange que, le capital étant du travail accumulé, les travailleurs, par cela même qu'ils travaillent, fussent incapables d'épargner et capitaliser. Rien n'expliquerait une pareille antilogie. Comment ce que fait illégitimement et subversivement le capitaliste, qui ne produit pas, le travailleur ne pourrait-il l'exécuter sans lui, savoir, opérer un prélèvement sur son salaire, et le convertir en capital ? En effet, de quoi résulte principalement, aujourd'hui, la formation des capitaux ? De la rente, du fermage, des bénéfices. Or, qu'est-ce que la rente, le fermage, le bénéfice, sinon un prélèvement fait sur le produit par un producteur fictif, qu'on appelle capitaliste ou propriétaire ? Du travail, encore du travail, et toujours du travail, c'est toute

¹ *Id.*, 313.

² *Id.*, pp. 314-315 et 318-319.

l'économie politique ; et demander comment, sans monopoles, privilèges ni sinécures, il se formera des capitaux, c'est demander comment, sans le secours des oisifs, les travailleurs accumuleront du travail.

Qu'est-ce donc qui empêche les travailleurs de capitaliser ? Je l'ai dit déjà : c'est que la propriété ne leur en laisse pas les moyens... ¹.

... ² Il a fallu que la société souffrît les horreurs de l'égoïsme propriétaire afin d'assurer la liberté, la personnalité, la spontanéité du travailleur, et d'échapper à l'immobilisme des communautés et des religions ; il a fallu pour mettre en circulation les capitaux, sans lesquels point de travail, point de progrès, reconnaître à l'homme un droit monstrueux ; il faut encore aujourd'hui, pour que la responsabilité du travailleur et l'égalité des produits et des salaires ne soient pas de vaines fictions, accorder au capitaliste une prime d'oisiveté.

Mais la propriété, une fois admise pour tous et reconnue sous toutes les formes, se limite et s'annule, laissant à la place l'initiative individuelle ; - l'intérêt de l'argent, le louage des capitaux et des terres se régularisant, et, si j'ose ainsi dire, se républicanisant dans l'impôt, devient le signe du droit et du devoir (*crédit et débit*) de chacun envers tous, que dis-je ? l'impitoyable aiguillon du travail, le préservatif tout puissant contre la mollesse.

Telle est donc, s'il m'est encore permis d'employer ce terme, la philosophie de la formation des capitaux.

D'abord, le travailleur est reconnu propriétaire absolu de son produit. En cette qualité, il s'arroge le droit abusif et subversif de vendre aussi cher qu'il peut : c'est la période oscillatoire de l'offre et de la demande. Puis il place les bénéfices réalisés de la sorte à l'intérêt : c'est-à-dire que, délaissant lui-même le travail, il vend à un autre le droit de produire moyennant redevance : c'est la période d'agiotage. Enfin, les derniers travailleurs devenant à leur tour capitalistes, s'organisant en société, de travailleurs égaux et libres, centralisant leurs épargnes dans leurs industries respectives, et acquittant la dette publique sur leur produit pendant que l'oisif la paye sur son capital, l'agioteur est jugulé par ses propres œuvres ; la garantie et la responsabilité du travailleur reçoivent une sanction égale : c'est la période d'organisation... ³.

¹ *Id.*, p. 315.

² *Id.*, p. 318.

³ *Id.*, 319.

§ III. - Le rôle de l'entrepreneur

[Retour à la table des matières](#)

... ¹ Selon Quesnay et les anciens économistes, toute production vient de la terre ; Smith, Ricardo, de Tracy, placent au contraire la production dans le travail. Say, et la plupart de ceux qui sont venus après lui, enseignent que et la terre est productive, et le travail est productif et les capitaux sont productifs. C'est de l'éclectisme ou l'économie politique.

La vérité est que ni la terre n'est productive, ni le travail n'est productif, ni les capitaux ne sont productifs; la production résulte de ces trois éléments également nécessaires, mais pris séparément, également stériles.

En effet, l'économie politique traite de la production, de la distribution et de la consommation des richesses ou des valeurs ; mais de quelles valeurs ? des valeurs produites par l'industrie humaine, c'est-à-dire des transformations que l'homme fait subir à la matière pour l'approprier à son usage, et nullement des productions spontanées de la nature. Le travail de l'homme ne consistât-il qu'en une simple appréhension de la main, il n'y a pour lui valeur produite que lorsqu'il s'est donné cette peine : jusque là le sel de la mer, l'eau des fontaines, l'herbe des champs, le bois des forêts, sont pour lui comme s'ils n'étaient pas. La mer, sans le pêcheur et ses filets, ne donne pas de poissons; la forêt, sans le bûcheron et sa cognée, ne fournit ni bois de chauffage ni bois de service; la prairie, sans le faucheur, n'apporte ni foin ni regain. La nature est comme une vaste matière d'exploitation et de production ; mais la nature ne produit rien que pour la nature ; dans le sens économique, ses produits à l'égard de l'homme, ne sont pas encore des produits.

Les capitaux, les outils et les machines sont pareillement improductifs. Le marteau et l'enclume, sans forgeron et sans fer, ne forgent pas; le moulin, sans meunier et sans grain, ne moule pas, etc. ... Mettez ensemble des outils et des matières premières ; jetez une charrue et des semences sur un sol fertile ; montez une forge, allumez le feu et fermez la boutique, vous ne produirez pas davantage. Cette observation a été faite par un économiste en qui le bon sens dépasse la mesure de ses confrères: « Say fait jouer aux capitaux un rôle actif que ne comporte pas leur nature : ce sont des instruments inertes par eux-mêmes. » (J. DROZ, *Économie politique*).

Enfin, le travail et les capitaux réunis, mais mal combinés, ne produisent encore rien. Labourez un désert de sable, battez l'eau des fleuves, passez au crible des caractères d'imprimerie, tout cela ne vous procurera ni blé, ni poissons, ni livres. Votre peine sera aussi improductive que le fut ce grand travail de l'armée de Xerxès, qui, au dire d'Hérodote, fit frapper de verges l'Hellespont pendant vingt-quatre heures par ses trois millions de soldats, pour

¹ 1^{er} Mémoire : *Qu'est-ce que la propriété ?* éd. Rivière par M. AUGÉ-LARIBÉ, p. 252.

le punir d'avoir rompu et dispersé le pont de bateaux que le grand roi avait fait construire.

Les instruments et capitaux, la terre, le travail, séparés et considérés abstractivement, ne sont productifs que par métaphore ¹.

§ IV. - La valeur

A. - Les fondements de la valeur

[Retour à la table des matières](#)

... ² Le produit une fois achevé, et reconnu propre à satisfaire le besoin qui en provoque la création, a nom *valeur*. La valeur a donc pour base l'utilité du produit. D'après cela, tout service utile, soit de pensée pure, soit de commission ou de ménage, est une véritable valeur, une chose méritant salaire, partant susceptible d'échange ; une chose, enfin, qui fait de celui qui la vend l'égal de celui qui l'achète.

Ainsi, d'une part, nous devons, avec M. Rossi rectifier l'esprit de Smith, lequel déclarait improductifs, militaires, magistrat, gens de justice, gens de livrée, avocats, médecins, prêtres, artistes, et une foule d'autres professions moins honorables. Parmi ces professions il en est, comme nous le ferons voir au paragraphe suivant, d'essentiellement anormales, par conséquent de sujettes à réforme, mais que l'on ne saurait pour cela déclarer aujourd'hui improductives, puisque la condition présente de la société en a fait un besoin, d'autres sont productives au plus haut degré, leur spécialité étant de produire, non ce que l'homme doit consommer pour vivre, mais ce pour quoi l'homme a reçu la vie, c'est-à-dire le beau et le vrai, l'art et la science.

D'un autre côté, l'utilité du produit étant la condition nécessaire de l'échange, comme l'échange est la condition nécessaire de la vie du travailleur, la société ne peut subsister sans des communications actives et loyales entre les différentes espèces d'industries, en un mot sans une centralisation commerciale... ³.

... ⁴ La valeur des choses se compose de deux éléments : l'utilité du produit, la quantité de travail dépensée dans la production. Ces deux éléments ont été désignés par les économistes sous les noms pratiques de demande et offre. Comme ces deux expressions semblaient impliquer indépendance absolue de la part du producteur et du consommateur et insolidarité respective, on a cru

¹ *Id.*, p. 254.

² *De la création de l'ordre dans l'humanité ou Principes d'organisation politique*, éd. Rivière, 1927, par C. BOUGLÉ et A. CUVILLIER, chap. IV, « L'économie politique », pp. 307-311.

³ *Id.*, p. 308.

⁴ *Id.*, p. 311.

que la valeur était essentiellement variable ; et, sur ce terrain mouvant de la variabilité de la valeur, on a entrepris d'élever l'édifice économique. Mais il s'est trouvé que la variabilité dans la valeur était comme Ahriman, le mauvais prince, dont les adorateurs ne s'occupent qu'afin d'en conjurer l'influence : on a cherché tous les moyens possibles tantôt d'en prévoir les variations ; ce qui, au fond, était toujours la même chose. Enfin le jour approche où, toutes les chances étant soumises au calcul, la capricieuse divinité enchaînée et la bonne foi triomphante, l'économie politique professera cet aphorisme :

C'est à l'acheteur à désigner la quotité du produit ;

C'est au fabricant à fixer la valeur des choses par la quantité travail... ¹.

... ² Après avoir confondu, par suite d'une équivoque, les produits de la nature avec ceux de l'industrie, et mêlé, pour ainsi dire, l'histoire naturelle avec l'économie politique ; après avoir soutenu la légitimité du fermage par la chimère du produit net, et pris un fait essentiellement anormal pour principe régulateur de l'échange, les économistes, dogmatisant sur le tout, ont formulé scientifiquement cette série d'erreurs par une distinction devenue fameuse : valeur en usage et valeur en échange. C'était mettre dans la science le chaos de la pratique, au lieu d'éclairer peu à peu celle-ci par celle-là. Je n'ai pas besoin, je pense, d'entrer dans une discussion nouvelle pour montrer que, selon la science, la valeur utile et la valeur échangeable, dans une société régulière, sont choses parfaitement identiques : comment en serait-il autrement ? Les biens de la nation sont communs à tous ; le droit de propriété est une fiction légale, dont nous, reconnaitrons plus tard l'utilité pour la formation et la mobilisation des capitaux, la responsabilité du travailleur et la liberté individuelle ; quant aux produits du travail, puisque c'est leur utilité qui les rend susceptibles d'échange, il y a contradiction à supposer que le prix de vente soit supérieur ou inférieur à l'utilité du produit. - C'est un fait, dira-t-on, attesté par l'expérience de tous les jours.-- Dites que c'est une perturbation sociale, le déplorable résultat de notre défaut d'organisation ; mais n'érigez pas en aphorisme un fait de désordre, et dont l'intensité est, d'ailleurs, en décroissance... ³.

... ⁴ Tout ce qui peut m'être de quelque service a pour moi de la valeur, et je suis d'autant plus riche que la chose utile est plus abondante : à cela point de difficulté. Le lait et la chair les fruits et les graines, la laine, le sucre, le coton, le vin, les métaux, le marbre, la terre enfin, l'eau, l'air, le feu et le soleil sont relativement à moi, valeurs d'usage, valeurs par nature et destination. Si toutes les choses qui servent à mon existent, étaient aussi abondantes que certaines d'entre elles, par exemple la lumière ; en d'autres termes, si la qualité de chaque espèce de valeurs était inépuisable, mon bien-être serait à jamais assuré : je n'aurais que faire de travailler, je ne penserais même pas. Dans cet état, il y aurait toujours utilité dans les choses, mais il ne serait plus vrai de dire qu'elles *valent*, car la valeur, ainsi que nous le verrons bientôt, indique un rapport essentiellement social; et c'est même uniquement par l'échange, en

¹ *Id.*, p. 311.

² *Id.*, p. 309.

³ *Id.*, p. 310.

⁴ *Système des contradictions économiques*, éd. Rivière, par R. PICARD, 1923, t. I, chap. II, « De la valeur », p. 91.

faisant une espèce de retour de la société sur la nature, que nous avons acquis la notion d'utilité. Tout le développement de la civilisation tient donc à la nécessité où se trouve la race humaine de provoquer incessamment la création de nouvelles valeurs ; de même que les maux de la société ont leur cause première dans la lutte perpétuelle que nous soutenons contre notre propre inertie. Ôtez à l'homme ce besoin qui sollicite sa pensée et le façonne à la vie contemplative, et le contremaître de la création n'est plus que le premier des quadrupèdes.

Mais comment la valeur d'utilité devient-elle valeur en échange ? Car il faut remarquer que les deux sortes de valeurs, bien que contemporaines dans la pensée (puisque la première ne s'aperçoit qu'à l'occasion de la seconde), soutiennent néanmoins un rapport de succession : la valeur échangeable est donnée par une sorte de reflet de la valeur utile, comme les théologiens enseignent que dans la Trinité, le Père, se contemplant de toute éternité, engendre le Fils. Cette génération de l'idée de valeur n'a pas été notée par les économistes avec assez de soin : il importe de nous y arrêter.

Puis donc que parmi les objets dont j'ai besoin, un très grand nombre ne se trouve dans la nature qu'en une quantité médiocre, ou même ne se trouve pas du tout, je suis forcé d'aider à la production de ce qui me manque ; et comme je ne puis mettre la main à tant de choses, je proposerai à d'autres hommes, mes collaborateurs dans des fonctions diverses, de me céder une partie de leurs produits en échange du mien. J'aurais donc par devers moi, de mon produit particulier, toujours plus que je ne consomme ; de même que mes pairs auront par devers eux, de leurs produits respectifs, plus qu'ils n'usent. Cette convention tacite s'accomplit par le *commerce*. À cette occasion, nous ferons observer que la succession logique des deux espèces de valeur apparaît bien mieux encore dans l'histoire que dans la théorie, les hommes ayant passé des milliers d'années à se disputer les biens naturels (c'est ce qu'on appelle la *communauté primitive*), avant que leur industrie eût donné lieu à aucun échange.

Or, la capacité qu'ont tous les produits, soit naturels, soit industriels, de servir à la subsistance de l'homme, se nomme particulièrement valeur d'utilité ; la capacité qu'ils ont de se donner l'un pour l'autre, valeur en échange. Au fond, c'est la même chose, puisque le second cas ne fait qu'ajouter au premier l'idée d'une substitution, et tout cela peut paraître d'une subtilité oiseuse : dans la pratique, les conséquences sont surprenantes, et tour à tour heureuses ou funestes.

Ainsi, la distinction établie dans la valeur est donnée par les faits et n'a rien d'arbitraire : c'est à l'homme, en subissant cette loi, de la faire tourner au profit de son bien-être et de sa liberté. Le travail, selon la belle expression d'un auteur, M. Walras, est une guerre déclarée à la parcimonie de la nature ; c'est par lui que s'engendrent à la fois la richesse et la société. Non seulement le travail produit incomparablement plus de biens que ne nous en donne la nature ; - ainsi, l'on a remarqué que les seuls cordonniers de France produisaient dix fois plus que les mines réunies du Pérou, du Brésil et du Mexique ; - mais, le travail, par les transformations qu'il fait subir aux valeurs naturelles, étendant et multipliant à l'infini ses droits, il arrive peu à peu que toute richesse, à force de passer par la filière industrielle, revient tout entière à celui

qui la crée, et qu'il ne reste rien on presque rien pour le détenteur de la matière première.

Telle est donc la marche du développement économique : au premier moment, appropriation de la terre et des valeurs naturelles ; puis association et distribution par le travail jusqu'à complète égalité. Les abîmes sont semés sur notre route, le glaive est suspendu sur nos têtes ; mais, pour conjurer tous les périls, nous avons la raison ; et la raison, c'est la toute puissance.

Il résulte du rapport de valeur utile à valeur échangeable que si, par accident ou malveillance, l'échange était interdit à l'un des producteurs, ou si l'utilité de son produit venait à cesser tout à coup, avec ses magasins remplis il ne posséderait plus rien. Plus il aurait fait de sacrifices et déployé de vaillance à produire, plus profonde serait sa misère. Si l'utilité du produit, au lieu de disparaître tout à fait, était seulement diminuée, chose qui peut arriver de cent façons : le travailleur, au lieu d'être frappé de déchéance et ruiné par une catastrophe subite, ne serait qu'appauvri ; obligé de livrer une quantité forte de sa valeur pour une quantité faible de valeurs étrangères, sa subsistance se trouverait réduite dans une proportion égale au déficit de sa vente ; ce qui le conduirait par degrés de l'aisance à l'exténuation. Si enfin l'utilité du produit venait à croître, ou bien si la production en était rendue moins coûteuse, la balance de l'échange tournerait à l'avantage du producteur, dont le bien-être pourrait ainsi s'élever de la médiocrité laborieuse à l'oisive opulence. Ce phénomène de dépréciation et d'enrichissement se manifeste sous mille formes et par mille combinaisons : c'est en cela que consiste le jeu passionnel et intrigué du commerce et de l'industrie ; c'est cette loterie pleine d'embûches que les économistes croient devoir durer éternellement et dont l'Académie des Sciences morales et politiques demande, sans le savoir, la suppression, lorsque, sous les noms de profit et de salaire, elle demande que l'on concilie la valeur utile et la valeur en échange, c'est-à-dire qu'on trouve le moyen de rendre toutes les valeurs utiles également échangeables, et *vice versa* toutes les valeurs échangeables également utiles... ¹.

B. - Le conflit productivité-rentabilité

[Retour à la table des matières](#)

... ² Puisque tous tant que nous sommes nous ne subsistons que par le travail et l'échange, et que nous sommes d'autant plus riches que nous produisons et échangeons davantage, la conséquence, pour chacun, est de produire le plus possible de valeur utile, afin d'augmenter d'autant ses échanges, et partant ses jouissances. Eh bien, le premier effet, l'effet inévitable de la multiplication des valeurs est de les *avilir* : plus une marchandise abonde, plus elle perd à l'échange et se déprécie commercialement. N'est-il pas vrai qu'il y a contradiction entre la nécessité du travail et ses résultats ?

¹ *Id.*, p. 93.

² *Id.*, p. 94.

Je conjure le lecteur, avant de courir au-devant de l'explication, d'arrêter son attention sur le fait.

Un paysan qui a récolté 20 sacs de blé qu'il se propose de manger avec sa famille, se juge deux fois plus riche que s'il en avait récolté 10 - pareillement, une ménagère qui a filé 50 aunes de toile se croit deux fois plus riche aussi que si elle n'en avait filé que 25. Relativement au ménage, ils ont raison tous deux ; mais au point de vue de leurs relations extérieures, ils peuvent se tromper du tout au tout. Si la récolte du blé est double dans tout le pays, 20 sacs se vendront moins que 10 ne se seraient vendus si elle avait été de moitié ; comme aussi, dans un cas semblable, 50 aunes de toile vaudront moins que 25. En sorte que la valeur décroît comme la production de l'utilité augmente, et qu'un producteur peut arriver à l'indigence en s'enrichissant toujours. Et cela paraît sans remède, puisque le seul moyen de salut serait que les produits industriels devinssent tous, comme l'air et la lumière, en quantité infinie, ce qui est absurde. Dieu de ma raison ! se serait dit Jean-Jacques: ce ne sont pas les économistes qui déraisonnent ; c'est l'économie politique elle-même qui est infidèle à ses définitions : *Mentita est iniquitas sibi*.

Dans les exemples qui précèdent, la valeur utile dépasse la valeur échangeable : dans d'autres cas, elle est moindre. Alors, le même phénomène se produit, mais en sens inverse ; la balance est favorable au producteur et c'est le consommateur qui est frappé. C'est ce qui arrive notamment dans les disettes, où la hausse des subsistances a toujours quelque chose de factice. Il y a aussi des professions où tout l'art consiste à donner à une utilité médiocre, et dont on se passerait fort bien, une valeur d'opinion exagérée : tels sont en général les arts de luxe. L'homme, par sa passion esthétique, est avide de futilités dont la possession satisfait hautement sa vanité, son goût inné du luxe et son amour plus noble et plus respectable du beau, c'est là-dessus que spéculent les pourvoyeurs de ces sortes d'objets. Imposer la fantaisie et l'élégance n'est une chose ni moins odieuse ni moins absurde que de mettre des taxes sur la circulation : mais cet impôt est perçu par quelques entrepreneurs en vogue que l'engouement général protège, et dont tout le mérite est bien souvent de fausser le goût et de faire naître l'inconstance. Dès lors personne ne se plaint ; et tous les anathèmes de l'opinion sont réservés aux monopoleurs qui, à force de génie, parviennent à élever de quelques centimes le prix de la toile et du pain...

C'est peu d'avoir signalé, dans la valeur utile et dans la valeur échangeable, cet étonnant contraste, où les économistes sont accoutumés à ne voir rien que de très simple : il faut montrer que cette prétendue simplicité cache un mystère profond, que notre devoir est de pénétrer.

Je somme donc tout économiste sérieux de me dire, autrement qu'en traduisant ou répétant la question, par quelle cause la valeur décroît, à mesure que la production augmente ; et réciproquement, qu'est-ce qui fait grandir cette même valeur, à mesure que le produit diminue. En termes techniques, la valeur utile et la valeur échangeable, nécessaires l'une à l'autre, sont en raison inverse l'une de l'autre : je demande donc pourquoi la rareté, non l'utilité, est synonyme de cherté. Car, remarquons-le bien, la hausse et la baisse des marchandises sont indépendantes de la quantité de travail dépensée dans la

production ; et le plus ou le moins de frais qu'elles coûtent ne sert de rien pour expliquer les variations de la mercuriale. La valeur est capricieuse comme la liberté : elle ne considère ni futilité ni le travail ; loin de là, il semble que, dans le cours ordinaire des choses, et à part certaines perturbations exceptionnelles, les objets les plus utiles soient toujours ceux qui doivent se livrer à plus bas prix ; en d'autres termes, qu'il est juste que les hommes qui travaillent avec le plus d'agrément soient le mieux rétribués, et ceux qui versent dans leur peine le sang et l'eau, le plus mal. Tellement qu'en suivant le principe jusqu'aux dernières conséquences, on arriverait à conclure le plus logiquement du monde : que les choses dont (usage est nécessaire et la quantité infinie, doivent être pour rien ; et celles dont (utilisation est nulle et la rareté extrême, d'un prix inestimable. Mais, et pour comble d'embarras, la pratique n'admet point ces extrêmes ; d'un côté, aucun produit humain ne saurait jamais atteindre l'infini en grandeur ; de l'autre, les choses les plus rares ont besoin d'être, à un degré quelconque, utiles, sans quoi elles ne seraient susceptibles d'aucune valeur. La valeur utile et la valeur échangeable restent donc fatalement enchaînées l'une à l'autre, bien que par leur nature, elles tendent continuellement à s'exclure... ¹.

§ V. - La théorie de la valeur constituée

[Retour à la table des matières](#)

... ² Vous connaissons la valeur sous ses deux aspects contraires : nous ne la connaissons pas dans son tout. Si nous pouvions acquérir cette nouvelle idée, nous aurions la valeur absolue ; et une tarification des valeurs, telle que la demandait le mémoire lu à l'Académie des Sciences serait possible.

Figurons-nous donc la richesse comme une masse tenue par une force chimique en état permanent de composition, et dans laquelle des éléments nouveaux, entrant sans cesse, se combinent en proportions différentes, mais d'après une loi certaine : la valeur est le rapport proportionné (la mesure) selon lequel chacun de ces éléments fait partie du tout.

Il suit de là deux choses : l'une, que les économistes se sont complètement abusés lorsqu'ils ont cherché la mesure générale de la valeur dans le blé, dans l'argent, dans la rente, etc. ...comme aussi, lorsque après avoir démontré que cet étalon de mesure n'était ni ici, ni là, ils ont conclu qu'il n'y avait raison ni mesure à la valeur ; - l'autre, que la proportion des valeurs peut varier continuellement, sans cesser pour cela d'être assujettie à une loi, dont la détermination est précisément la solution demandée.

Ce concept de la valeur satisfait, comme on le verra, à toutes les conditions : car, il embrasse à la fois, et la valeur utile, dans ce qu'elle a de positif et de fixe, et la valeur en échange, dans ce qu'elle a de variable ; en second lieu

¹ *Id.*, p. 96.

² *Id.*, p. 105.

fait cesser la contrariété qui semblait un obstacle insurmontable à toute détermination ; de plus, nous montrerons que la valeur ainsi entendue diffère entièrement de ce que serait une simple juxtaposition des deux idées de valeur utile et valeur échangeable, et qu'elle est douée de propriétés nouvelles.

La proportionnalité des produits n'est point une révélation que nous prétendons faire au monde, ni une nouveauté que nous apportons dans la science, pas plus que la division du travail n'était chose inouïe lorsque Adam Smith en expliqua les merveilles. La proportionnalité des produits est, comme il nous serait facile de le prouver par des citations sans nombre, une idée vulgaire qui traîne partout dans les ouvrages d'économie politique, mais à laquelle personne jusqu'à ce jour n'a songé à restituer le rang qui lui est dû ; et c'est ce que nous entreprenons aujourd'hui de faire. Nous tenions, du reste, à faire cette déclaration, afin de rassurer le lecteur sur nos prétentions à l'originalité, et de nous réconcilier les esprits que leur timidité rend peu favorables aux idées nouvelles.

Les économistes semblent n'avoir jamais entendu, par la mesure de la valeur, qu'un étalon, une sorte d'unité primordiale, existant par elle-même, et qui s'appliquerait à toutes les marchandises, comme le mètre s'applique à toutes les grandeurs. Aussi a-t-il semblé à plusieurs que tel était en effet le rôle de l'argent. Mais la théorie des monnaies a prouvé du reste que, loin d'être la mesure des valeurs, l'argent n'en est que l'arithmétique, et une arithmétique de convention. L'argent est à la valeur ce que le thermomètre est à la chaleur : le thermomètre, avec son échelle arbitrairement graduée, indique bien quand il y a déperdition ou accumulation de calorique : mais quelles sont les lois d'équilibre de la chaleur, quelle en est la proportion dans les divers corps, quelle quantité est nécessaire pour produire une ascension de 10, 15 ou 20 degrés dans le thermomètre, voilà ce que le thermomètre ne dit pas ; il n'est pas même sûr que les degrés de l'échelle, tous égaux entre eux, correspondent à des additions égales de calorique.

L'idée que l'on s'était faite jusqu'ici de la mesure de la valeur est donc inexacte ; ce que nous cherchons n'est pas l'étalon de la valeur, comme on l'a dit tant de fois, et ce qui n'a pas de sens ; mais la loi suivant laquelle les produits se proportionnent dans la richesse sociale ; car c'est de la connaissance de cette loi que dépendent, dans ce qu'elles ont de normal et de légitime, la hausse et la baisse des marchandises. En un mot, comme par la mesure des corps célestes on entend le rapport résultant de la comparaison de ces corps entre eux, de même par la mesure des valeurs, il faut entendre le rapport qui résulte de leur comparaison ; or, je dis que ce rapport a sa loi, et cette comparaison son principe.

Je suppose donc une force qui combine, dans des proportions certaines, les éléments de la richesse, et qui en fait un tout homogène : si les éléments constituants ne sont pas dans la proportion voulue, la combinaison ne s'en opérera pas moins ; mais au lieu d'absorber toute la matière, elle en rejettera une partie comme inutile. Le mouvement intérieur par lequel se produit la combinaison, et que détermine l'affinité des diverses substances, ce mouvement dans la société est l'échange, non plus seulement l'échange considéré dans sa forme élémentaire et d'homme à homme, mais l'échange en tant que fusion de toutes les valeurs produites par les industries privées en une seule et

même richesse sociale. Enfin, la proportion selon laquelle chaque élément entre dans le composé, cette proportion est ce que nous appelons valeur ; l'excédent qui reste après la combinaison est non-valeur, tant que, par l'accession d'une certaine quantité d'autres éléments, il ne se combine pas, ne s'échange pas.

Nous expliquerons plus bas le rôle de l'argent.

Tout ceci posé, on conçoit qu'à un moment donné la proportion des valeurs formant la richesse d'un pays puisse, à force de statistiques et d'inventaires, être déterminée ou du moins approximée empiriquement, à peu près comme les chimistes ont découvert par l'expérience, aidée de l'analyse, la proportion d'hydrogène et d'oxygène nécessaire à la formation de l'eau. Cette méthode, appliquée à la détermination des valeurs, n'a rien qui répugne ; ce n'est, après tout, qu'une affaire de comptabilité. Mais un pareil travail, quelque intéressant qu'il fût, nous apprendrait fort peu de chose. D'une part, en effet, nous savons que la proportion varie sans cesse ; de l'autre, il est clair qu'un relevé de la fortune publique ne donnant la proportion des valeurs que pour le lieu et l'heure où la table serait faite, nous ne pourrions en induire la loi de proportionnalité de la richesse. Ce n'est pas un seul travail de ce genre qu'il faudrait pour cela ; ce serait, en admettant que le procédé fût digne de confiance, des milliers et des millions de travaux semblables.

Or, il en est ici de la science économique tout autrement que de la chimie. Les chimistes, à qui l'expérience a découvert de si belles proportions, ne savent rien du comment ni du pourquoi de ces proportions, pas plus que de la force qui les détermine. L'économie sociale, au contraire, à qui nulle recherche *a posteriori* ne pourrait faire connaître directement la loi de proportionnalité des valeurs, peut la saisir dans la force même qui la produit, et qu'il est temps de faire connaître.

Cette force, qu'A. Smith a célébrée avec tant d'éloquence et que ses successeurs ont méconnue, lui donnant pour égal le privilège, cette force est le *travail*. Le travail diffère de producteur à producteur, en quantité et qualité ; il en est de lui à cet égard comme de tous les grands principes de la nature et des lois les plus générales, simples dans leur action et leur formule, mais modifiés à l'infini par la multitude des causes particulières et se manifestant sous une variété innombrable de formes. C'est le travail, le travail seul, qui produit tous les éléments de la richesse, et qui les combine jusque dans leurs dernières molécules selon une loi de proportionnalité variable, mais certaine. C'est le travail enfin qui, comme principe de vie, agit, *mens agitat*, la matière *molem*, de la richesse, et qui la proportionne.

... ¹ « Le capital est la *matière* de la richesse, comme l'argent est la matière de la monnaie, comme le blé est la matière du pain, et, en remontant la série jusqu'au bout, comme la terre, l'eau, le feu, l'atmosphère, sont la matière de tous nos produits. Mais c'est le travail, le travail seul, qui crée successivement chaque utilité donnée à ces *matières* et qui conséquemment les transforme en capitaux et en richesses. Le capital est du travail, c'est-à-dire de l'intelligence et de la vie réalisées ; comme les animaux et les plantes sont des

¹ *Id.*, p. 132.

réalisations de l'âme universelle ; comme les chefs-d'œuvre d'Homère, de Raphaël et de Rossini, sont l'expression de leurs idées et de leurs sentiments. La valeur est la proportion suivant laquelle toutes les réalisations de l'âme humaine doivent se balancer pour produire un tout harmonieux qui, étant richesse, engendre pour nous le bien-être, ou plutôt est le signe, non l'objet, de notre félicité.

« La proposition, *il n'y a pas de mesure de la valeur*, est illogique et contradictoire ; cela résulte des motifs mêmes sur lesquels on a prétendu l'établir.

« La proposition, *le travail est le principe de proportionnalité des valeurs*, non seulement est vraie, parce qu'elle résulte d'une irréfragable analyse, mais elle est le but du progrès, la condition et la forme du bien-être social, le commencement et la fin de l'économie politique. De cette proposition et de ses corollaires, *tout produit vaut ce qu'il coûte et les produits s'achètent avec des produits*, se déduit le dogme de l'égalité des conditions.

« L'idée de valeur socialement constituée, ou de proportionnalité des produits, sert à expliquer en outre: a) comment une invention mécanique, nonobstant le privilège qu'elle crée temporairement et les perturbations qu'elle occasionne, produit toujours à la fin une amélioration générale; b) comment la découverte d'un procédé économique ne peut jamais valoir à l'inventeur un profit égal à celui qu'il procure à la société; c) comment, par une série d'oscillations entre l'offre et la demande, la valeur de chaque produit tend constamment à se mettre de niveau avec le prix de revient et avec les besoins de la consommation, et par conséquent à l'établir d'une manière fixe et positive; d) comment la production collective augmentant incessamment la masse des choses consommables, et conséquemment la journée de travail étant de mieux en mieux payée, le travail doit laisser à chaque producteur un excédent ; e) comment le labeur, loin de diminuer par le progrès industriel, augure incessamment en quantité et qualité, c'est-à-dire en intensité et difficulté pour toutes les industries ; f) comment la valeur sociale élimine continuellement les valeurs fictives, en d'autres termes, comment l'industrie opère la socialisation du capital et de la propriété ; g) enfin, comment la répartition des produits, se régularisant au fur et à mesure de la garantie mutuelle produite par la constitution des valeurs, pousse la société à l'égalité des conditions et des fortunes.

« Enfin, la théorie de la constitution successive de toutes les valeurs commerciales impliquant un progrès à l'infini du travail, de la richesse et du bien-être, la destinée sociale, au point de vue économique, nous est révélée : *Produire, incessamment, avec la moindre somme possible de travail pour chaque produit, la plus grande quantité et la plus grande variété possibles de valeurs, de manière à réaliser pour chaque individu la plus grande somme de bien-être physique, moral et intellectuel, et pour l'espèce, la plus haute perfection et une gloire infinie* » ¹...

¹ Id., p. 133.

Fin des extraits de TEXTES CHOISIS sur le thème :
“ La science économique ”.